



MIEUX UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES GRÂCE AUX CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
30 MARS 2022

Constatant des inégalités d'usage et d'accès au réseau et aux équipements, le gouvernement a souhaité mettre en place, dans le cadre du Plan de relance, une aide spécifique. Ainsi, afin d'accompagner les Français vers plus d'autonomie dans leurs usages quotidiens du numérique, 4000 conseillers numériques sont progressivement déployés sur le territoire national, recrutés par des structures publiques ou privées. L'Etat finance leur formation et leur rémunération et assure une animation nationale via notamment un site internet dédié.

Les conseillers sont missionnés à la fois pour :

- soutenir les Français dans leurs usages quotidiens du numérique [travailler à distance, consulter un médecin, gérer des courriels, suivre la scolarité de leurs enfants...],
- les sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques [maîtrise de l'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux...]
- accompagner les usagers vers l'autonomie, notamment dans la réalisation de démarches administratives.

Ils peuvent également intervenir auprès de TPE/PME afin de les aider dans des démarches en ligne, dans l'amélioration de leur référencement ou la promotion de leur activité sur Internet.

Cet accompagnement est totalement **gratuit** et les conseillers numériques sont soumis à une **complète confidentialité**.

Dans le cadre de sa stratégie globale d'accessibilité numérique, le Conseil départemental de la Manche a élaboré un Projet de territoire pour accueillir, animer et coordonner les missions de 30 Conseillers numériques France Services accueillis sur l'ensemble de la Manche.

En tout, ce sont cinq conseillers numériques qui se déploieront sur le territoire : 2 pour les communes de Granville et Bréhal/Cérences [mutualisé], 1 pour le conseil départemental [sur le territoire d'action du CMS de Granville], et 2 pour Granville Terre & Mer [dont 1 poste reste à pourvoir]

GTM, en accord avec les objectifs de son propre Projet de territoire, a recruté deux conseillers numériques, sous la responsabilité du coordinateur du Réseau des médiathèques :

Leurs missions

Le conseiller propose des permanences dans les médiathèques ou les mairies pour répondre aux besoins quotidiens des usagers ou des ateliers d'initiation au numérique. Il est aussi joignable par téléphone ou par mail pour répondre aux « urgences » ou à des questions simples.







Grâce à ces permanences, il est facile de le rencontrer au moment qui convient le mieux à l'utilisateur :

- Médiathèque de Donville les Bains, les lundis de 10 h à 12 h 30
- Médiathèque de La Haye-Pesnel, les lundis de 16 h à 18 h
- Mairie de La Haye-Pesnel, les mercredis de 10 h à 12 h
- Mairie de Carolles, les jeudis [en semaine paire] de 10 h à 12 h
- Médiathèque de Granville, les jeudis de 13 h 30 à 18 h
- Mairie de Bricqueville-sur-Mer, les vendredis de 14 h à 18 h

Il peut être amené à aider les usagers à mieux utiliser les applications de leur mobile pour rester en contact avec leurs proches, à remplir des « formulaires en ligne », à prendre en main leur ordinateur, smartphone, tablette, ou à naviguer sur le web, à gérer leurs e-mails, etc.

D'autres rendez-vous pourront être proposés, ainsi que des ateliers thématiques.

Contact : 06 71 64 96 32 - conseiller.numerique@granville-terre-mer.fr

-  Mme Marie-Mathilde Lezan, vice-présidente en charge du social, de la santé et de la jeunesse
-  Mme Marie-Claude Corbin, vice-présidente en charge de la culture et du social
-  M. Philippe Letenneur, vice-président en charge du numérique et des systèmes d'information et des ressources humaines
-  Mme Elodie Loslier, coordinatrice CLIC
-  M. Yannig Hascoët, coordinateur Réseau des médiathèques
-  M. Nathan Maine, conseiller numérique France Services